

L'«école professionnelle supérieure» a 40 ans

En automne 1968, la première "école professionnelle supérieure" a ouvert ses portes à Aarau avec 39 élèves. Aujourd'hui elle est considérée comme une des clés du succès dans la formation professionnelle. Chaque année on délivre plus de 10'000 certificats de maturité professionnelle en Suisse. Le présent dossier donne une vue d'ensemble des informations publiées ces dernières années.

Maturité professionnelle

4.10.1999

Les travaux pour l'élaboration des nouveaux plans d'études ont débuté.

A l'avenir, seuls 3 types de maturité professionnelle devraient encore exister, certaines avec des options comme la technique, la santé ou le social.

L'OFFT a mandaté 12 groupes de travail pour préparer les nouveaux programmes d'études. Le chef de projet est M. Werner Kolb.

Les maturités professionnelles devront être eurocompatibles.

Suisse romande : importante augmentation des candidats à la maturité professionnelle technique (MPT)

15.11.1999

La campagne de promotion de la maturité professionnelle menée par la CRFP dans le courant du printemps a rencontré un succès inespéré. Pour le seul canton de Vaud, les inscriptions en première année de la filière MPT ont été de 51 % supérieures à celles de l'année précédente. Les autres cantons romands enregistrent également une très forte augmentation du nombre de candidats à la MPT. Cette évolution permettra de répondre positivement à l'inquiétude des écoles d'ingénieurs des HES qui constatent, depuis plusieurs années, une baisse ou une stagnation du nombre d'étudiants.

L'augmentation des titulaires de la MPT permettra de consolider la "voie royale" qui mène de l'apprentissage aux HES en assurant ainsi une meilleure intégration de ces dernières au dispositif de la formation professionnelle.

Pour en savoir plus, s'adresser à M. Alain Garnier; e-mail alain.garnier@sfp.vd.ch

Révision des plans d'études-cadre maturité professionnelle (PEC MP)

ActualitésFPr 18/2

La révision des PEC MP a été entreprise l'automne dernier sous la direction de M. Werner Kolb (BMS Zurich). L'objectif consiste à remanier les PEC existants mais pas à leur faire subir une révision totale. Les programmes actuels (sans ceux de la MP technico-agricole) doivent être fondus en un seul programmes avec quatre orientations. Par ailleurs, les modifications du contexte sont prises en considération : réforme de la formation commerciale de base, EURO-BAC, professions de la santé. On ignore encore dans quelle mesure il sera tenu compte des secteurs santé / social. La comparaison entre les actuels PEC, la réalité dans les écoles et les attentes des autorités s'est achevée à fin janvier. Les PEC remaniés doivent être mis en consultation à fin juin.

Pour de plus amples informations : voir brève description du projet et liste des membres des groupes à l'adresse : <http://www.dbk.ch/bbaktuell/revision.pdf>

Préparation à l'EPS II

2.10.2000

Le bagage des jeunes qui souhaitent entrer en EPS au terme de leur apprentissage est souvent insuffisant. Au Tessin, la possibilité leur est offerte de suivre des cours modulaires pendant l'apprentissage et de se préparer ainsi à l'entrée dans une classe de maturité professionnelle.

Informations : Pietro Minotti, Scuola professionale artigianale e industriale, Bellinzona, tél. 091 / 820 65 70

Maturité professionnelle en sciences naturelles ?

5.2.2001

La maturité professionnelle technico-agricole créée il y a une dizaine d'années va être transformée en maturité professionnelle en sciences naturelles et s'appliquera en particulier aux professions de la nature et de la terre.

Information : Vincent Frank, LIB Strickhof, 8315 Lindau, tél. 052 / 354 98 28,
e-mail : frank.vincent@vd.zh.ch

Maturité professionnelle : nouveau plan d'études cadre, nouvelle orientation

ActualitésFPr 45/3

5.3.2001

Un nouveau plan d'études cadre (PEC-MP) est entré en vigueur le 1er mars 2001 concernant la préparation à la maturité professionnelle technique, artisanale et artistique. La consultation a démontré que la modification de la maturité professionnelle commerciale devait être différée afin de concrétiser une meilleure coordination avec la réforme en cours de la formation commerciale de base.

Une orientation MP dans les domaines santé, social et arts (SSA) doit aussi être créée. Un groupe de travail placé sous la présidence de l'OFFT présentera son rapport en automne 2001. Des expériences-pilote sont en cours, notamment dans les cantons de Neuchâtel et du Tessin.

Renseignements concernant les PEC :

Esther Ritter, tél. 031 / 322 26 21, e-mail : esther.ritter@bbt.admin.ch

et Rolf Peter, tél. 031 / 323 75 67, e-mail : rolf.peter@bbt.admin.ch.

Renseignements concernant SSA :

Regula Kueenzi, tél. 031 / 322 76 14, e-mail : regula.kuenzi-minder@bbt.admin.ch

Formation professionnelle vaudoise : ouverture d'une nouvelle filière de maturité professionnelle d'orientation santé-social (MP-S2) en août 2002.

ActualitésFPr 68/9

18.02.2002

En date du 14 janvier 2002, le groupe de pilotage du projet « transition » de l'OFFT a choisi de confirmer par voie de convention la mise en œuvre et la reconnaissance de la maturité professionnelle, orientation santé-social (MP-S2). Au vu de cette disposition fédérale, le Département de la Formation et de la Jeunesse du Canton de Vaud a encouragé l'ouverture, en août 2002, d'une classe de cette nouvelle orientation, et ce selon le modèle dit « post-CFC » qui comprend 1440 périodes de cours. En plus des branches fondamentales propres à la maturité professionnelle, les branches spécifiques enseignées dans cette orientation sont les sciences expérimentales (biologie, chimie, physique, avec 200 périodes), ainsi que les sciences humaines (sociologie, psychologie, pour un total de 200 périodes).

Cette maturité professionnelle (MP) s'adresse prioritairement aux différents métiers d'assistants du domaine de la santé et du social (assistant(e)s en soins, médicaux, dentaires ou en animation, laborantin(e)s, gestionnaires en économie familiale) ; elle leur permettra d'entrer immédiatement dans la HES-S2. La distinction des professions concernées par cette formation n'est cependant pas exclusive à ce jour: ainsi, des employés de commerce ayant effectué leur apprentissage dans des services ou assurances sociales, sont également autorisés à rejoindre cette filière après un stage complémentaire de 12 semaines.

En parallèle, le service vaudois de la formation professionnelle (SFP) étudie avec ses partenaires formateurs que sont les écoles de soins infirmiers et de maturité professionnelle, les paramètres et conditions pour la prochaine introduction de cette orientation de maturité professionnelle santé-social, selon les modèles s'effectuant en parallèle à l'apprentissage, c'est-à-dire « homogène » et/ou « additif intégré », tels que définis par l'OMPr.

La réponse des milieux professionnels de la santé et du social au développement de cette filière est très positive. Des renseignements supplémentaires peuvent être obtenus à l'adresse ci-dessous :

Ecole de maturité professionnelle de l'ERACOM
Route de Genève 55, 1004 Lausanne
tel. 021'316'01'00 - FAX: 021'316'01'01
e-mail : secretariat.eracom@eracom.vd.ch

ou auprès du soussigné

Service de la formation professionnelle
Philippe Deriaz
Adjoint pédagogique
Rue Saint-Martin 24
1014 Lausanne
philippe.deriaz@sfp.vd.ch

Le texte du communiqué de presse (version française originale) peut être téléchargé à l'adresse <http://www.dbk.ch/bbaktuell/bba68a.pdf>

Le projet de PEC (cf. nouvelle No 1 du bulletin bbaktuell No 67) peut en outre être téléchargé à l'adresse <http://www.bbt.admin.ch>.

Passerelle MP - université : proposition mise au net

ActualitésFPr 90/ df

Il y a quelques mois, un groupe de travail placé sous la présidence de Rolf Dubs avait présenté une proposition de passerelle maturité professionnelle - université (cf. bbaktuell 66). Dans l'intervalle, les résultats de la consultation ont été évalués et quelques modifications apportées dans un rapport complémentaire publié fin novembre 2002. La nouvelle proposition prévoit quatre examens complémentaires et une présentation orale du travail de diplôme. Les appréciations varient en réponse à la question de savoir si les examens doivent être de même niveau que pour la maturité gymnasiale. Les nouvelles dispositions devraient entrer en vigueur au début de 2004.

Le rapport peut être téléchargé à l'adresse <http://www.afpr.ch/pdf/afpr1654.pdf>

Informations : Ernest Flammer, tél. 031 322 96 69, e-mail : ernst.flammer@bbw.admin.ch

Taxe controversée autour de la MP post-CFC

Par souci d'économie, le Grand conseil schaffhousois a décidé d'introduire une taxe semestrielle de 500 francs pour la fréquentation des cours MP post-CFC afin d'alléger le budget cantonal. Les rentrées attendues sont estimées à 35'000 francs. Selon les informations dont dispose la rédaction du bulletin, de telles taxes sont également perçues dans les cantons d'Argovie, de Lucerne, St-Gall, Thurgovie et Zurich. Christine Davatz, sous-directrice de l'Union suisse des arts et métiers, juge ces taxes illicites, du moins dans l'optique de la nouvelle loi sur la formation professionnelle. Pour en savoir plus <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba2089.pdf>.

Obwald: nouvelle école de maturité professionnelle

Dès la rentrée 2005/06, le canton d'Obwald offrira la possibilité de préparer une maturité professionnelle post-CFC d'une durée d'une année au Centre de formation continue de Sarnen, pour les orientations technique, commerciale et santé-social. Les cours de préparation commenceront en novembre 2004. Renseignements: Rektorat BWZ Obwalden, e-mail: stephan.krummenacher@ow.ch, http://www.bwz-ow.ch/dom/weiter_bm2.htm

Concurrence pour la voie gymnasiale

ActualitésFPr 128/5

Le gymnase n'est plus la voie royale vers l'université. Catherine Hunziker, cheffe du Département formation professionnelle et écoles du canton d'Argovie, s'est exprimée en ces termes à l'occasion de la journée finale du PNR43 (Formation et emploi). En dépit de notes suffisantes, 9% des jeunes ne fréquentent pas le gymnase. Plus de 60% de ces jeunes optent pour une place d'apprentissage qui leur permet aussi de fréquenter une école de maturité du secondaire 2 parallèlement à l'apprentissage, de concilier travail pratique et possibilité de recevoir un salaire d'apprenti. Telle est la raison de leur choix. Catherine Hunziker a encore cité un autre chiffre intéressant: dans le canton d'Argovie, 8% des jeunes quittent le système éducatif sans avoir obtenu un certificat reconnu. Source: consultation des jeunes libérés de la scolarité obligatoire en 2003 dans le canton d'Argovie:
<http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba2530.pdf>

2 + 2 = une voie attrayante vers la maturité professionnelle commerciale

10.7.2000

A l'origine, les écoles d'administration ont été créées pour former les cadres des régies fédérales (transports et administration). La fin du monopole de Swissair, de la Poste et des CFF impose une nouvelle orientation.

Pour les douanes et Swisscontrol, la possibilité sera toujours offerte d'obtenir la maturité professionnelle commerciale.

L'Ecole d'administration de Suisse centrale (Zentralschweizerische Verkehrsschule Luzern, ZVL) réalise en collaboration avec l'école professionnelle commerciale de Lucerne (Kaufmännisches Bildungszentrum Luzern, KBZ) la solution suivante :

1re et 2e années : formation à plein temps à la ZVL; examen partiel de maturité professionnelle

3e et 4e années : apprentissage écourté dans une entreprise avec fréquentation obligatoire des cours professionnels à la KBZ; examen de fin d'apprentissage et examen de maturité professionnelle à la KBZ.

OFFT : campagne publicitaire en faveur de la maturité professionnelle

13.12.1999

La maturité professionnelle est un succès. En 2000, quelque 6000 jeunes devraient terminer leur formation de base cette précieuse double qualification en poche. L'OFFT entend encore mieux faire connaître cette possibilité grâce à une campagne de sensibilisation, au moyen de différentes affiches, de brochures d'information et d'un site Internet (<http://www.profisurf.ch>).

Pour de plus amples informations, consulter : M. Rolf Peter, OFFT, tél. 031 / 323 75 67, ou M. Thomas Bachofner, OFFT, tél. 031 / 322 21 24.

Reconnaissance de la maturité professionnelle en Appenzell

ActualitésFPr 17/10

24.1.2000

Dès maintenant, les certificats de maturité professionnelle délivrés par l'Ecole de commerce de la *Kantonsschule* Trogen sont reconnus par la Confédération. Ainsi en a décidé l'OFFT, sur recommandation de la Commission fédérale de maturité professionnelle.

Lancement réussi de la maturité professionnelle en Autriche

La maturité professionnelle a été introduite en Autriche en septembre 1997. Contrairement à la Suisse, elle permet aussi l'accès sans examen aux universités. 18 mois après la publication de la loi sur la maturité professionnelle, 4'500 personnes suivaient déjà des cours de préparation à l'examen final portant sur 4 disciplines : langue maternelle, langue étrangère, mathématiques et une branche professionnelle. Les cours de préparation sont offerts tant par les institutions de formation des adultes que par les écoles professionnelles. 81 % des participants exercent une activité professionnelle.
Source : Evaluationsbericht ibw-Mitteilungen 11/99 vergleiche Referenz (in Datenbank : www.infopartner.ch/referenz, 006982)

Valais : maturité professionnelle pour designer

12.6.2000

L'Ecole cantonale d'art du Valais, Sierre, offre depuis 1998 une formation de base d'une durée de quatre ans conduisant au CFC de *designer* et à la maturité professionnelle. L'Office fédéral de la formation professionnelle et de la technologie (OFFT) a reconnu avec effet rétroactif la formation selon le projet-pilote et cela dans la perspective des écoles professionnelles spécialisées introduites dans le projet de nouvelle loi sur la formation professionnelle. Un projet semblable, autorisé par l'OFFT a été expérimenté à Bâle

Seulement 50 % des titulaires de la maturité professionnelle dans les HES ?

ActualitésFPr 31/7

7.8.2000

Canton de Zurich : Une enquête conduite durant l'été 2000 auprès des titulaires de la maturité professionnelle pour connaître leurs projets a donné les résultats suivants : env. 25 % des porteurs de la maturité professionnelle commerciale envisage de fréquenter une HES. Le taux s'élève à 55 % chez les porteurs de la maturité professionnelle technique.

Information : Reto Domenig, e-mail : Reto.Domenig@mba.bid.zh.ch

Bref rapport à l'adresse http://www.dbk.ch/bbaktuell/BM_Absolventen.pdf

Projet de programme d'études-cadre pour la maturité professionnelle

7.8.2000

Un seul programme d'études-cadre pour la maturité professionnelle doit remplacer les quatre PEC MP et permettre l'intégration des nouvelles professions soumises à la loi sur la formation professionnelle des domaines de la santé, du social, des arts et de l'agriculture.

Le délai de réponse à la consultation échoit le 15 octobre 2000; l'entrée en vigueur est fixée au 1er janvier 2001.

On trouve les documents dans les trois langues officielles aux adresses suivantes :

<http://www.berufsbildung.ch/berufsmatura/> ou <http://www.admin.ch/bbt/berufsmatura.>

Maturité professionnelle : révision du programme d'études cadre

11.12.2000

La consultation a mis en évidence une majorité favorable au nouveau PEC. Le défaut de coordination avec la révision de la formation commerciale donne lieu à des critiques. L'OFFT tiendra compte des avis exprimés et apportera différentes modifications et/ou compléments. L'entrée en vigueur du nouveau PEC se fera vraisemblablement l'année prochaine.

Information : Rolf Peter, e-mail : rolf.peter@bbt.admin.ch

De la maturité professionnelle à la maturité gymnasiale

ActualitésFPr 40/3

11.12.2000

Les conseillers fédéraux Ruth Dreifuss et Pascal Couchepin ainsi que le conseiller d'Etat Hans Ulrich Stoeckling, en sa qualité de président de la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique, ont approuvé concernant le passage de la maturité professionnelle à la maturité gymnasiale et, partant, aux études universitaires. Un groupe de travail doit soumettre des propositions jusqu'à fin mars 2001. Il indiquera comment pourront être réglées à l'avenir les passerelles de la maturité professionnelle à la maturité gymnasiale et l'accès des titulaires d'une maturité professionnelle aux études universitaires.

Maturité professionnelle : nouvelles évaluations

5.2.2001

Le domaine de prestations "controlling éducationnel" de l'ISFPF a chargé le groupe "Evaluation MP" de l'IWP et de la SRFP d'élaborer un concept pour de nouvelles évaluations. La nouvelle conception doit être discutée et réalisée avec le groupe "stratégie MP" nouvellement créé. Il doit veiller à concrétiser les mesures déjà proposées dans le domaine de la maturité professionnelle. La nouvelle conception devrait être disponible à la fin de l'année.

Information : Margret Martin-Jahncke, té. 061 / 263 97 70, e-mail : margret.martin@bfk-net.ch

St-Gall : évaluation de la maturité professionnelle commerciale

17.4.2001

Le canton de St-Gall a pour la deuxième fois consulté par écrit les porteurs de la MPC en collaboration avec la HES. 97 % des entreprises consultées ont émis un avis positif.

Informations: Urs Blaser, conseiller en orientation, St-Gall, e-mail: urs.blaser@ed-abb.sg.ch

Passerelles de la maturité professionnelle à la maturité gymnasiale

ActualitésFPPr 53/10

25.6.2001

Le groupe de travail "Passerelles de la maturité professionnelle à la maturité gymnasiale" (cf. bbaktuell 40/3) institué par la CDIP, l'OFFT et l'OFES est présidé par le professeur R. Dubs. En font aussi partie C. Ruessmann (Université de Lausanne), A. Hirschi (CDIP), R. Peter (OFFT), E. Flammer et P. Tamarcaz (OFES).

Le groupe de travail organise des auditions le 15 août 2001; les organisations intéressées y seront invitées.

Aarau : maturité professionnelle dans le domaine de la santé

1.10.2001

Les personnes en formation dans les professions de la santé peuvent préparer une maturité professionnelle à l'Ecole professionnelle d'Aarau. La CRS et l'OFFT ont arrêté des dispositions exceptionnelles (adaptation de la maturité technique ou commerciale) comme solution transitoire jusqu'à l'entrée en vigueur de la nouvelle loi sur la formation professionnelle.

Informations : Office de la formation professionnelle, tél. 062 / 835 22 00

A l'Université grâce à l'Euro-Bac

27.11.2001

Jusqu'ici, l'accès aux universités était pour ainsi dire fermé aux titulaires de la maturité professionnelle suisse; une commission présidée par le Pr Dubs a cherché les moyens de remédier à cette lacune en matière de politique éducative. Sa proposition sera vraisemblablement soumise en consultation à la fin de novembre. Les porteurs de la maturité professionnelle obtenue au Liechtenstein constituent une exception dans la mesure où ils obtiennent l'Euro-Bac; ils ont ainsi accès aux universités autrichiennes. L'un d'entre eux, Robert Mueller, a commencé des études le 1er octobre à Vienne.

Pour de plus amples informations, voir le site <http://www.dbk.ch/bbaktuell/bba63b.pdf> ou l'annexe à l'édition pdf.

De l'apprentissage à l'université

ActualitésFPr 66/1

22.01.2002

Les départements fédéraux de l'intérieur et de l'économie, ainsi que la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique entendent offrir aux titulaires de la maturité professionnelle la possibilité d'accéder aux études universitaires par le biais d'une passerelle. Une passerelle assure déjà le passage du gymnase aux hautes écoles spécialisées. Le groupe de travail placé sous la direction du Pr Rolf Dubs a présenté une proposition qui vient d'être mise en consultation. Les intéressés devront passer un examen dont la préparation prendra environ une année. Voir le site <http://www.admin.ch/bbw> pour de plus amples informations.

Par rapport aux voies empruntées jusqu'ici de l'apprentissage à l'université, la nouveauté réside dans le fait qu'une filière de formation en emploi sera ainsi reconnue comme moyen d'accès. Pour connaître la situation à l'étranger, consulter le site http://www.dbk.ch/bbaktuell/Ebac_Zulassung_Europa.pdf.

Maturité professionnelle santé-social : projet de PEC

04.02.2002

Institué à l'initiative de la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP), un groupe de travail chargé du domaine santé-social a préparé un projet de programme d'études-cadre pour ce domaine. Ce PEC est mis à la disposition des responsables de projets-pilote dans le cadre d'ApA 2. Par ailleurs, les dispositions transitoires nécessaires sont prises dans le groupe de pilotage. (Le projet de PEC santé-social a été distribué aux membres de la CRFP, à ceux de sa commission maturité professionnelle et aux acteurs du projet de formation intégrée d'aide-familiale, de gestionnaire en économie familiale et d'assistante en soins avec CFC.)

Zurich : maturité professionnelle commerciale selon le modèle additif

14.05.2002

L'Office de la formation professionnelle du canton de Zurich a autorisé, le 22 avril, l'ouverture de deux classes-pilote de préparation à la maturité professionnelle commerciale selon le modèle additif. Conformément au plan d'études cadre (non encore définitif) de l'OFFT concernant l'apprentissage d'employé de commerce, la MPC doit à l'avenir être ouverte à des professions non commerciales. Des informaticiens participeront au projet pilote zurichois, dont l'organisation a été confiée au Berufsbildungszentrum Zuerichsee (Staefa et Horgen). L'autorisation fédérale est attendue. Informations : Jean-Claude Zimmerli, tél. 043 259 43 16; e-mail jeanclaude.zimmerli@mba.bid.zh.ch

Maturité professionnelle "santé ^ social" : projets

ActualitésFPr 74/2

14.05.2002

Lorsqu'elles seront assujetties à la nouvelle loi sur la formation professionnelle, les professions des domaines de la santé et du social devront pouvoir offrir des cours de préparation à la maturité professionnelle. Plusieurs cantons ont prévu des expériences-pilote pour la prochaine année scolaire. Ce sera le cas dans les cantons de Vaud, Valais, Neuchâtel, Tessin, Lucerne et Berne. L'application se fera conformément au plan d'études cadre (PEC) actuellement en préparation. Les cantons de St-Gall et du Tessin admettent aujourd'hui déjà les apprenants des professions SSA (santé, social et arts) dans les classes de MPT; St-Gall offrira des cours-pilote dès l'été 2003.

Evaluation des examens de maturité professionnelle

28.05.2002

Les examens de maturité professionnelle ont aussi fait l'objet d'une évaluation. Les résultats sont bons dans la plupart des positions examinées. D'une manière générale, les examens sont conçus de façon variée et bien équilibrée. Cependant, les exigences formulées divergent fortement d'une école à l'autre. Informations : Margret Martin-Jahncke, tél. 061 263 97 70, e-mail : info@bfk-net.ch
La Haute école spécialisée zurichoise de Winterthour n'est pas satisfaite du niveau des examens. Les évaluateurs de l'Université de Zurich ont constaté des lacunes parfois importantes par rapport aux exigences du corps enseignant.
Voir revue Panorama 2/02, page 29, ou site <http://www.panorama.ch>

Maturité professionnelle santé - social à Zollikofen

L'Inforama Ruetti de Zollikofen ouvrira dès la rentrée 2003 une classe de maturité professionnelle à orientation santé-social. La formation d'une durée d'une année sera dispensée à plein temps aux titulaires d'un CFC d'une profession des soins ou médico-technique. L'accent sera mis sur les branches suivantes : physique, chimie, biologie, sciences sociales.
Informations : Inforama Bildungs- und Beratungszentrum Ruetti, 3052 Zollikofen BE, tél. 031 910 51 11, e-mail inforama.ruetti@vol.be.ch

Formation commerciale : programme d'études cadre pour la maturité professionnelle commerciale

Le nouveau programme d'études cadre pour la maturité professionnelle orientation commerciale (PEC-MPC) a été édicté le 4 février 2003. Le document peut être téléchargé sur Internet à l'adresse <http://www.bbt.admin.ch/berufsbildung/grund/berufmatur/d/r1pkd.pdf> ou à l'adresse <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba1739.pdf> (version allemande).

La version imprimée du PEC-MPC est livrable dès le 10 mars à l'OFCL, Diffusion publications, 3003 Berne. Elle peut être commandée en ligne à l'adresse <http://www.bbl.admin.ch>, online shop, numéro de commande différencié par langue 705.09911.f, 705.0414.d ou 705.1383.i.
L'OFFT a par ailleurs publié un utile « briefing » concernant la formation commerciale : <http://www.afpr.ch/pdf/afpr1687.pdf>

Maturités professionnelles en augmentation : + 10 % en 2002

L'année dernière, 5571 jeunes ont obtenu une maturité professionnelle préparée pendant leur apprentissage (modèle intégré); l'augmentation représente 10 % par rapport à 2001 (5076). On compte parmi eux 2216 femmes. 2614 personnes (dont 853 femmes) ont opté pour la maturité post-CFC (après l'apprentissage, en cours d'emploi ou en école à plein temps) contre 2213 l'année précédente. La répartition entre les six orientations de la maturité professionnelle est semblable pour les deux modes de préparation à la MP : dans le modèle intégré, on recense 5571 certificats délivrés, dont 2050 MP technique, 3182 MP commerciale, 189 MP artistique, 90 MP artisanale et 21 MP sciences naturelles; dans le modèle post-CFC, les 2614 certificats se répartissent comme suit : 1061 MP technique, 1176 MP commerciale, 189 MP artistique, 89 MP artisanale, 99 MP sciences naturelles. Informations détaillées par canton et orientation, entre 1995 et 2002 : <http://www.bbaktuell.ch/xls/bba1861.xls>

Forum maturité professionnelle 2003 : déclaration de Bologne et HES

Le traditionnel forum maturité professionnelle s'est penché cette fois-ci notamment sur la déclaration de Bologne et ses répercussions pour les hautes écoles spécialisées. La journée a été assortie d'ateliers sur la maturité professionnelle commerciale, l'enseignement des langues étrangères, la formation et le perfectionnement du corps enseignant des écoles de maturité professionnelle et les programmes d'études-cadre. Pour en savoir plus <http://www.afpr.ch/pdf/afpr1878.pdf>

Informations: Secrétariat CFMP, Aldo Widmer, tél. 071 850 01 62,
e-mail : alwidmer@paus.ch

Passerelles maturité professionnelle - université

ActualitésFPr 102/4

L'Université de Lausanne ouvre la plupart de ses facultés aux étudiants qui se présentent sur dossier. C'est là une possibilité intéressante pour les personnes qui ont suivi la voie de la formation professionnelle. Voir <http://www.orientation.vd.ch/content/actu/actu030626.php>.

Quant aux passerelles selon les propositions du professeur Dubs (cf. afpr 90/3 et <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba1654.pdf>). Les premiers examens devraient vraisemblablement avoir lieu en 2005. Les chefs des départements fédéraux de l'intérieur, de l'économie, le président de la CDIP, la commission suisse de maturité (CSM) à vérifier ont donné mandat d'élaborer des directives sur la matière et le déroulement des examens. Le groupe de travail placé sous la conduite de Peter Muerner de l'Université de Berne comprend quatre membres de la CSM vérifier, deux de la Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP) et deux de la Conférence des recteurs des universités suisses (CRUS) à vérifier et une personne représentant les collèges du soir pour adultes.
Informations : Ernst Flammer, tél. 031 322 96 69, e-mail : ernst.flammer@bbw.admin.ch.

Maturité professionnelle : effectifs prévus en 1994 atteints, premiers examens MP-S2

Avec les 8185 certificats de maturité professionnelle délivrés en 2002, le nombre de titres MP s'est accru de 16,2 % (année précédente 14,3 %). Au cours de sa 9e année d'existence, la maturité professionnelle dépasse pour la première fois le seuil des 15 % fixé en 1994. Voir les tableaux détaillés sous <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba1948.pdf>
Informations : Aldo Widmer, e-mail : alwidmer@paus.ch
Dans son édition d'août 2003, la revue Panorama dépeindra l'évolution de la maturité professionnelle; pour la commander : e-mail pj@svb-asosp.ch

La Commission fédérale de maturité professionnelle organisera pour la première fois en septembre 2004 des examens pour la maturité professionnelle orientation santé-social (MP-S2).
Informations : Sven Sievi, e-mail : ebmp-efmp@bluewin.ch

Passage immédiat de la maturité professionnelle à la HES en diminution

Pour la première fois depuis 1999, l'Office fédéral de la statistique (OFS) vient de publier les nouveaux indicateurs de l'enseignement. Par comparaison avec les enquêtes précédentes, le nombre des indicateurs a été réduit à dix. A partir d'un nombre limité d'indicateurs choisis en fonction de leur impact et de leur qualité, l'OFS publiera désormais chaque année un rapport sur le système éducatif suisse. Les récentes enquêtes mettent notamment en évidence le fait que la proportion des jeunes qui passent de la maturité professionnelle à la HES est en diminution depuis 1997. A l'époque, 32,1 % des diplômés optaient pour un passage immédiat; la proportion n'était plus que de 24 % l'année dernière.
Lien vers les indicateurs de l'enseignement : http://www.statistik.admin.ch/stat_ch/ber15/ftfr15.htm

Vaud : nouvelle publication sur la maturité professionnelle

ActualitésFPr

A l'occasion d'une récente séance d'information organisée à Lausanne et fréquentée par deux cents jeunes, le Service de la formation professionnelle a distribué une nouvelle brochure d'une vingtaine de pages intitulée "La maturité professionnelle : une voie pour les formations supérieures". Les auteurs y expliquent dans le détail comment accéder à ce diplôme dans l'une des cinq orientations (commerce, technique, arts appliqués, sciences naturelles et domaine santé-social).

Renseignements complémentaires : Philippe Deriaz, Service vaudois de la formation professionnelle,
mailto:philippe.deriaz@sfp.vd.ch

Admission dans les hautes écoles pédagogiques de personnes non titulaires de la maturité gymnasiale

Le 15 septembre 2003, la CDIP a mis en consultation un règlement concernant l'admission dans les hautes écoles pédagogiques de personnes non titulaires de la maturité gymnasiale
<http://www.afpr.ch/pdf/afpr2119.pdf>.

Dans sa réponse, la Commission fédérale de maturité professionnelle demande que la maturité professionnelle soit prise en considération à sa juste valeur. La CFMP revendique en particulier que les titulaires de la maturité professionnelle, qui par ailleurs passent l'examen complémentaire de la passerelle dite Dubs, soient admis sans autre formalité aux études dans les hautes écoles pédagogiques : <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba2119b.pdf> Informations: Aldo Widmer, secrétaire général CFMP,
mailto:alwidmer@paus.ch.

Accès à l'université pour les titulaires de la maturité professionnelle

Dès 2005, les titulaires d'une maturité professionnelle auront accès aux universités et aux EPF après réussi un examen complémentaire. La Confédération et la Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) ont conjointement mis au point une " passerelle " qui fera l'objet d'une ordonnance fédérale et d'un règlement parallèle des cantons. L'examen complémentaire porte sur cinq disciplines et se distingue des examens de maturité dans la mesure où il prend en compte les capacités acquises pendant la formation professionnelle. Une année devrait suffire aux candidats pour se préparer à l'examen. Pour en savoir plus : aFPr 102/4 et
http://www.admin.ch/cp/f/3fe2bb96_1@presse1.admin.ch.html ou
<http://www.afpr.ch/pdf/afpr2201.pdf>

Passerelles vers les universités : premières filières de formation

Les premiers cours de préparation aux examens permettant aux titulaires de la maturité professionnelle d'envisager le passage à l'université (cf. afpr 112/2) commenceront en mars 2004. L'Office d'orientation universitaire du canton d'Argovie a dressé une liste provisoire des institutions offrant de tels cours. La formation of-ferte par l'AKAD de Zurich coûtera 6'000 francs par semestre (durée 2 - 3 semestres). Pour en savoir plus : <http://www.afpr.ch/pdf/afpr2235.pdf> et <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba2235.pdf> (Suisse allemande).

Maturité professionnelle : de 250 à 9000 certificats en dix ans

Les premiers certificats de maturité professionnelle ont été délivrés il y a dix ans. Aujourd'hui, 16 % des apprentis (l'équivalent de 10 % des jeunes) préparent ce certificat. Ils auront bientôt la possibilité d'accéder aux universités et à l'EPFL par le biais d'une passerelle consistant en un cours préparatoire d'une année et un examen complémentaire. A titre de comparaison, 18 % des jeunes nés la même année obtiennent la maturité gymnasiale.

Communiqué de presse : <http://www.afpr.ch/pdf/afpr2359a.pdf>

Rapport de l'OFS : <http://www.afpr.ch/pdf/afpr2359b.pdf>

OFFT : <http://www.bbt.admin.ch/berufsbil/grund/berufmatur/f/index.htm>

Pas de réelle passerelle pour l'université – journée Eurobac de la CSD

La passerelle de la maturité professionnelle à l'université envisagée pour 2005 ne se fera pas selon la proposition du professeur Dubs mais selon un modèle axé sur les branches classiques de la maturité gymnasiale; cela équivaut à un net recul pour la formation professionnelle. Il en a été question lors de l'assemblée générale de la Conférence suisse des directeurs d'écoles professionnelles et de métiers (CSD), plus particulièrement à l'enseigne d'Eurobac (exposé de Peter Muerner de l'Université de Berne, membre de la Commission suisse de maturité). Davantage d'informations sur cette journée et l'assemblée générale: <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba2395.pdf>; les passerelles bbaktuell112/2, l'Eurobac <http://www.infopartner.ch/referenz> avec Ebac_Dokuliste". La position de la CDS paraîtra dans la prochaine édition.

Passerelle maturité professionnelle – université: règlement adopté, contenu de l'examen complémentaire contesté

La Conférence suisse des directeurs cantonaux de l'instruction publique (CDIP) a adopté le règlement "Passerelle" (cf. aFPr 122) selon lequel les premiers examens complémentaires pourront avoir lieu au printemps 2005 (communiqué de presse CDIP: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr2401a.pdf> , règlement <http://www.afpr.ch/pdf/afpr2401b.pdf>).

Le contenu de l'examen complémentaire est déterminé dans des "directives". Elles ne sont pas encore adoptées mais la teneur des projets est contestée. La Conférence suisse des directeurs d'écoles professionnelles et de métiers (CSD) n'approuve pas la procédure choisie; contrairement à ce qui avait été prévu, elle est largement orientée vers les disciplines de la maturité gymnasiale et dénie la maturité professionnelle et la valeur éducative qui y est attachée: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr2401c.pdf>

Bonne demande pour la passerelle MP - université

Environ 120 personnes ont commencé ces dernières semaines (en quatre lieux de Suisse alémanique : St-Gall, Berne, Zurich et Reussbuehl) leur préparation à l'examen « passerelle » qui doit les conduire de la maturité professionnelle à l'université. Le prix de la formation varie d'une école à une autre, comme le montre une enquête de la rédaction : <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba2480.pdf>.

Les dispositions relatives aux examens de sciences naturelles appellent encore quelques mises au point. Selon Ernst Flammer de l'OFES, une première séance aura lieu le 2 septembre.

Passerelle: dernières différences aplanies

27.10.2004

Les premiers examens Passerelle, qui doivent permettre d'entrer à l'université avec une maturité professionnelle, auront lieu à la fin février et au début mars 2005. Les différents groupes responsables se sont mis d'accord sur les lignes directrices pour 2005-2006. Ces lignes directrices fixent les règles concernant le contenu et la procédure des examens. Dans le domaine controversé de l'examen en sciences naturelles, le compromis suivant a été trouvé: une des trois branches (physique, chimie ou biologie) est examinée. La commission fédérale de maturité détermine la branche à examiner trois mois avant l'épreuve.

A partir de 2007, l'examen devra couvrir les trois branches.

Lignes directrices: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr2591.pdf>

Tessin: passerelle maturité professionnelle - université

ActualitésFPr 133/

23.11.2004

Le gymnase de Bellinzona a ouvert un cours préparatoire à l'examen "passerelle" qui doit permettre aux détenteurs d'une maturité professionnelle d'entrer à l'université. Pour cette première, dix participants suivront une année de cours (36 semaines à 29 heures par semaine). Douze autres personnes, à raison de 33 heures par semaine, préparent l'examen d'entrée à la haute école tessinoise de pédagogie (Alta scuola pedagogica).

Informations complémentaires: Liceo cantonale di Bellinzona, Direktor Rocco Sansossio, <mailto:sansossio@liceobellinzona.ch> et Ermanno De Marchi, responsable du secteur de la formation artisanale et industrielle à l'office de la formation professionnelle du canton du Tessin <mailto:ermanno.demarchi@ti.ch>

L'accès à la formation d'enseignant-e demeure différencié

16.3.2005

A l'avenir aussi, les porteurs de la maturité professionnelle ou d'un titre délivré par une école de culture générale pourront être admis dans les hautes écoles pédagogiques, du moins dans certaines filières. Telle est la décision prise, le 3 mars 2005, par deux tiers des directrices et directeurs cantonaux de l'instruction publique. Certains grands cantons comme celui de Zurich auraient voulu limiter l'accès à la seule maturité gymnasiale (et à la passerelle Dubs). Le comité de la CDIP va maintenant adapter les conditions d'admission au nouveau contexte (passerelles, maturité spécialisée).

Pour en savoir plus: http://www.edk.ch/Aktuell_d_f_e/mainPresse_d.html ou <http://www.afpr.ch/pdf/afpr2814.pdf>

Passerelle MP - Université: premiers examens achevés

21.4.2005

La passerelle permet aux titulaires de la maturité professionnelle (MP) d'accéder aux études universitaires. Au début du mois de mars, un premier groupe de candidats (30 personnes de Suisse alémanique, 18 de Suisse romande) a passé les examens pour l'obtention de la passerelle "MP - Université". Des examens internes seront organisés en juin dans trois écoles (Berne, Lucerne et St-Gall).

Informations: Ernst Flammer, <mailto:ernst.flammer@bbw.admin.ch>

Banques: maturité professionnelle en augmentation de 47 %

ActualitésFPr

25.8.2005

Le nombre des jeunes qui ont commencé un apprentissage de commerce dans les banques est passé de 1682 en 1998 à 1448 en 2004 mais on a toutefois relevé une légère reprise ces dernières années. Durant la même période, la proportion des jeunes qui préparent simultanément une maturité professionnelle est passé de 29 à 47 %. Comme l'a par ailleurs indiqué l'Association suisse des banquiers (ASB) lors d'une récente information, quelque 250 diplômés des écoles du secondaire 2 acquièrent une formation en banque et finance.

Relève à la CFMP - Aldo Widmer s'exprime sur l'avenir de la maturité professionnelle

16.11.2005

Aldo Widmer quitte le secrétariat général de la Commission fédérale de maturité professionnelle après avoir exercé cette activité pendant dix ans. La rédaction d'aFPr lui a demandé comment il concevait l'avenir de la maturité professionnelle: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3183a.pdf> ; statistique MP: <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3183b.pdf>

Le secrétariat de la commission est désormais assuré par Anette Urscheler de l'Etude Fischer & Sievi, Berne. Nouvelle adresse de la CFMP: Secrétariat CFMP/EBMK, Anette Urscheler, Hotelgasse 1, case postale 316, 3000 Berne 7, 031 328 40 44, fax 031 328 40 55, <mailto:ebmk-cfmp@bluewin.ch>

Promotion de la maturité professionnelle dans l'hôtellerie et la restauration

14.12.2005

Les membres d'hotelleriesuisse bénéficieront d'un coup de pouce financier de mille francs au maximum par personne en formation et par année scolaire s'ils créent des places d'apprentissage avec préparation à la maturité professionnelle.

Par ailleurs, les jeunes qui exercent leur activité dans une entreprise touristique de la région zurichoise pourront demander un prêt à l'Association des hôteliers zurichois ou à GastroZurich s'ils décident de préparer la maturité professionnelle après avoir obtenu le CFC.

Les deux projets seront mis en oeuvre à la rentrée scolaire 2006/07.

Pour en savoir plus:

<http://www.presseportal.ch/fr/story.htx?nr=100500966&firmid=100004113&lang=3>

Vaud: offres de passerelles de la MP aux universités

ActualitésFPr 163/5

15.2.2006

Depuis la rentrée scolaire 2005, les titulaires vaudois d'une maturité professionnelle ont la possibilité de suivre des cours dans un gymnase de Lausanne en vue d'obtenir le certificat d'examen complémentaire prévu dans l'ordonnance de la LFPr et connu sous le nom de "passerelle MP-universités/EPF". Les portes des universités et des écoles polytechniques leur sont alors ouvertes. Une trentaine de jeunes sont actuellement inscrits, soit en cours de jour, soit en cours du soir.

Plus d'informations: Séverin Bez, directeur général des gymnases vaudois, 021 316 34 29, ou Eric Rihs, directeur du Gymnase de la Cité, 021 316 35 30.

Le communiqué de presse peut être téléchargé à l'adresse <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3319.pdf>

Statistique de la formation professionnelle initiale de 2005: une formation sur cinq est couronnée par une maturité professionnelle

12.4.2006

Plus de 73'000 jeunes (+ 0.4% par rapport à l'année précédente) ont commencé une formation professionnelle initiale en 2005. Le nombre des élèves terminant la scolarité obligatoire a augmenté de 1.7% par rapport à 2004. Plus de 58'000 jeunes ont obtenu leur diplôme; une personne sur cinq a aussi obtenu le certificat de maturité professionnelle. Ce sont là quelques données extraites des derniers chiffres publiés par l'Office fédéral de la statistique (OfS).

Pour en savoir plus: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3397a.pdf>

Tableaux Excel: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3397b.zip>

Pendant la même période, le nombre des nouveaux contrats de formation a reculé de 4% en Allemagne et atteint le total de 550'180. Pour en savoir plus:

<http://www.bibb.de/de/23711.htm> ou

<http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba3397c.pdf>

Maturité professionnelle: seuls 58% des titulaires poursuivent leurs études

ActualitésFPr 173/5

5.7.2006

En 2005, 27'200 personnes ont obtenu un certificat de maturité, soit 26% de plus qu'en 2000. Les femmes ont obtenu un peu plus de la moitié (52%) de l'ensemble des certificats. 10'700 femmes et hommes ont obtenu une maturité professionnelle (MP). Les orientations technique et commerciale totalisent à elles deux 87% de l'ensemble des MP délivrées.

Selon l'Office fédéral de la statistique (OfS), une fois leur maturité en poche, près de huit personnes sur dix poursuivent leurs études dans une haute école. Ils sont 90% des bacheliers gymnasiaux à le faire et 58% des titulaires d'une MP. Le taux de passage vers les hautes écoles est bas (40%) parmi les titulaires d'une MP commerciale.

Davantage d'informations:

http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/bildung_und_wissenschaft/uebersicht/blank/medienmitteilungen.html ou <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3550.pdf>

Préparation à la maturité professionnelle commerciale dans la seconde langue nationale

22.11.2006

Selon une tradition remontant au 19e siècle, de très nombreux étudiants alémaniques (ils sont actuellement 170) suivent une formation en français au Lycée Jean-Piaget de Neuchâtel et y obtiennent un diplôme de commerce, une maturité professionnelle ou gymnasiale. L'inverse n'existait pas encore. En août 2007 s'ouvrira pour la première fois en Suisse une école en langue allemande pour des étudiants francophones. Les Neuchâtelois se rendront chaque jour à Berne pour s'y former par immersion.

Communiqué de presse: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3724.pdf>

Renseignements complémentaires: Philippe Gnaeggi, directeur de l'Ecole de commerce du Lycée Jean-Piaget, Neuchâtel, <mailto:philippe.gnaeggi@rpn.ch>

Pour que la maturité professionnelle devienne un titre équivalent à la maturité gymnasiale

7.2.2007

L'OFFT vient de publier dix principes directeurs en vue de l'adaptation de l'ordonnance sur la maturité professionnelle. La Commission fédérale de maturité professionnelle les a adoptés en décembre 2006; ils doivent servir de base pour rédiger la future ordonnance. La valorisation de la maturité professionnelle par rapport à la maturité gymnasiale figure au centre de l'intérêt. Quant à savoir dans quelle mesure l'admission sans examen dans les hautes écoles pourra être instaurée, cela dépendra des possibilités d'accès direct aux hautes écoles spécialisées qu'auront les porteurs d'une maturité gymnasiale. Par ailleurs, la révision a pour objectifs de regrouper les plans d'études en un seul PEC commun et de promouvoir le travail interdisciplinaire.

Principes directeurs: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3834.pdf>

Examens de maturité professionnelle: importantes différences en mathématiques

ActualitésFPr 187/1

21.2.2007

Il existe d'importantes différences quantitatives entre les examens de certaines écoles. Tel est le résultat d'une évaluation établie à la demande de l'OFFT dans huit écoles professionnelles de Suisse alémanique préparant à la maturité professionnelle technique. Les directives du plan d'études cadre (PEC) sont largement respectées. Le PEC dans sa forme actuelle n'est pas un instrument propice à l'établissement d'un niveau obligatoire de résultats exigés. L'ordonnance sur la maturité professionnelle, puis les plans d'études vont être révisées. Dans cette perspective, la CFMP proposera des mesures applicables non seulement aux examens de mathématiques mais aussi à ceux des autres branches.

Davantage d'informations:

<http://www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00131/00132/index.html?lang=fr> ou

<http://www.afpr.ch/pdf/afpr3850a.pdf> et <http://www.afpr.ch/pdf/afpr3850b.pdf>

Nombreuses embûches à la reconnaissance de la maturité professionnelle pour des études à l'étranger

30.5.2007

Les porteurs de la maturité professionnelle qui souhaitent étudier dans une haute école spécialisée de l'étranger doivent d'abord faire reconnaître leur titre auprès de l'établissement de leur choix ou de l'autorité compétente. Seul un accord a été conclu avec l'Allemagne; il stipule que les titulaires du certificat fédéral de maturité professionnelle peuvent être admis dans les HES allemandes à la condition d'avoir réussi un examen ("Feststellungsprüfung"). Il existe à cet effet des cours de préparation, p. ex. à Constance. L'admission à une HES allemande sans examen préalable n'est possible qu'à la condition d'avoir fréquenté pendant une année une HES suisse dans la même orientation ou une orientation apparentée.

Des négociations sont en cours, également avec d'autres pays.

Réponse à de multiples questions sur la scolarité et la formation professionnelle

6.2.2008

IDES - Centre d'information et de documentation de la CDIP – vient de mettre en ligne l'ensemble des réponses à l'enquête 2006/2007 auprès des cantons. La documentation distingue les données structurelles et les données de développement. Ces dernières présentent les principaux projets cantonaux en matière de développement de la qualité. Ces projets concernent respectivement la transition I (48), les écoles professionnelles (46), les écoles de préparation à la maturité professionnelle (36), les écoles de culture générale (32) et la formation continue à des fins professionnelles (12):

http://www.edk.ch/f/BildungswesenCH/framesets/mainbwch_eus_f.html

Communiqué de presse: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr4400a.pdf>

La Commission fédérale de maturité professionnelle (CFMP) se réorganise

ActualitésFPr 210/4

6.2.2008

Avec la nouvelle législature 2008-2012, la CFMP est passée de vingt à quinze membres. Neuf de ses anciens membres ont démissionné pour avoir atteint la limite des douze ans d'activité. Quatre nouveaux membres ont été désignés. La liste des membres de la CFMP pour la période 2008-2012 peut être consultée à l'adresse:

<http://www.bbt.admin.ch/themen/grundbildung/00131/00132/index.html?lang=fr> .

Une des tâches de la CFMP est de visiter les écoles de maturité professionnelle, de les appuyer, de les conseiller et de répondre à leurs questions. Dorénavant, ces visites seront confiées à des experts et expertes extérieurs, placés sous la responsabilité d'un membre de la CFMP. Les cantons et les écoles seront informés de cette réorganisation dans le courant du mois de mars 2008; ils connaîtront alors le nom du membre de la CFMP qui leur a été attribué.

La formation d'assistant-e en soins et santé communautaire en ECG conduit au CFC et à la MP

9.7.2008

Les cantons de Lucerne et de Zoug viennent d'achever une expérience-pilote avec la formation d'assistant-e-s en soins et santé communautaire (ASSC) dispensée dans deux classes de l'école de culture générale (Fachmittelschule). La formation conduit, après trois ans d'études, au certificat de culture générale option santé et - après une quatrième année dédiée à la pratique - au certificat fédéral de capacité et à la maturité professionnelle. La ZIGG (Communauté d'intérêts pour la formation dans les professions de la santé en Suisse centrale) et l'Hôpital cantonal de Lucerne vont à l'avenir aussi accueillir, pour un stage pratique en quatrième année, les personnes qui auront achevé avec succès les trois ans d'études à l'école de culture générale.

Plusieurs conférences de directeurs rejettent la réforme de la maturité professionnelle

11.6.2008

Plusieurs conférences de directeurs rejettent la réforme de la maturité professionnelle (MP). A l'occasion de son assemblée générale du 29 mai 2008, la CSD (Conférence suisse des directrices et directeurs d'écoles professionnelles) a exprimé l'avis que mieux vaudrait renoncer à la révision de la MP et par conséquent appliquer l'ordonnance en vigueur. Pour leur part, la Conférence suisse des écoles professionnelles commerciales et la Conférence des directeurs des écoles professionnelles artisanales et industrielles du canton de Berne préparant à la MP ont arrêté une position semblable. Le délai de réponse à la consultation échoit le 15 août 2008.

Interventions parlementaires - état après la session d'été

ActualitésFPr 220/3

25.6.2008

Cinq des interventions parlementaires présentées durant la session d'été concernent la formation professionnelle: "Soutien à la formation continue des domaines social et santé" (objet 08.3405), "Formation professionnelle dans le domaine de la santé" (objet 08.3286), "Conclusion du contrat d'apprentissage pour chacune des parties" (objet 08.3430), "Place de l'histoire dans l'enseignement de la maturité professionnelle" (objet 08.3295), "Particularités du système suisse et entreprises étrangères" (objet 08.3306).

Pour accéder aux textes des interventions: <http://www.parlament.ch> et recherche par le numéro de l'objet parlementaire. Vue d'ensemble des récentes interventions portant sur la formation professionnelle: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr4652a.pdf>

Pronostics incertains pour la formation professionnelle

11.6.2008

L'Office fédéral de la statistique (OFS) a publié de nouveaux scénarios pour le système de formation. Entre 2008 et 2011, les entrées dans le secondaire II devraient reculer de 11%. Les pronostics concernant la formation professionnelle se caractérisent par de grandes incertitudes. Vu les tendances constatées ces dernières années, comme la fréquentation accrue des filières de formation générale, la formation professionnelle pourrait voir ses effectifs de première année reculer à 68'000 jusqu'en 2017 (-16% par rapport à 2008), avec de grandes différences régionales.

Quant au nombre des titres décernés, il devrait culminer en 2011: 19'000 maturités gymnasiales (+10%) et 12'000 maturités professionnelles (+8% à +18% selon le scénario considéré).

Davantage d'informations: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr4650a.pdf> et

<http://www.bfs.admin.ch/bfs/portal/fr/index/themen/15/08.html> > Scénarios 2008-2017

Affluence record à la conférence de mai de l'OFFT

ActualitésFPr 217/1

14.5.2008

La journée du 6 mai - annoncée sous le titre "Entre intégration et encouragement des talents: l'amplitude de la tâche de la formation professionnelle" - a été suivie par plus de 500 personnes, une affluence bien supérieure à celle des années précédentes. Ursula Renold, directrice de l'OFFT, a présenté aux participants une impressionnante rétrospective du travail accompli jusqu'ici dans la mise en oeuvre des nouvelles dispositions légales. Comme l'a par la suite indiqué Serge Imboden, vice-directeur de l'OFFT, la révision de l'ordonnance sur la maturité professionnelle et le positionnement de la formation professionnelle supérieure constitueront les domaines prioritaires ces prochains mois. Les démarches entreprises pour faire reconnaître le système dual et les titres délivrés dans l'espace de l'OCDE revêtent une importance d'autant plus grande à une époque où la Suisse est régulièrement invitée à contribuer à l'introduction des apprentissages dans des pays où domine le système de formation professionnelle en école à plein temps. Aussi les travaux relevant du domaine "Relations internationales" ont-ils littéralement "explosé".

Les documents relatifs à la conférence de mai peuvent être téléchargés à l'adresse <http://www.bbt.admin.ch/themen/berufsbildung/00104/00363/index.html?lang=fr>

Nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle: la consultation est ouverte

30.4.2008

Dans la nouvelle ordonnance sur la maturité professionnelle, les orientations actuelles – caractérisées par une certaine rigidité – sont notamment abandonnées au profit d'un lien moins étroit avec la profession apprise. Les priorités de la formation approfondie en culture générale sont définies par rapport aux cursus d'études des HES. La consultation est ouverte jusqu'au 15 août 2008.

Davantage d'informations:

<http://www.bbt.admin.ch/aktuell/medien/00483/00594/index.html?lang=fr&msg-id=18470> -

ordonnance: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr4568a.pdf> -

rapport explicatif: <http://www.afpr.ch/pdf/afpr4568b.pdf>

La conseillère fédérale Doris Leuthard en appelle à davantage de fantaisie dans la formation en informatique

ActualitésFPr 211/9

20.2.2008

S'exprimant lors de la journée d'ouverture de l'année de l'informatique 2008 en Suisse, la conseillère fédérale Doris Leuthard en a appelé à davantage de fantaisie et de goût du risque dans la formation des informaticien-ne-s. Il conviendrait de présenter cette voie de formation exigeante d'une manière plus attrayante et d'augmenter la part des femmes; les diplômées en ICT ne représentent aujourd'hui que 10,4%. La conseillère fédérale a aussi appelé à renforcer l'enseignement des sciences naturelles dans les écoles de préparation à la maturité professionnelle et dans les gymnases, à encourager l'acquisition de connaissances de base à tous les degrés de la scolarité. Deuxième orateur à s'exprimer, Urs Hölzle, vice-président ingénierie chez Google, a relevé le potentiel particulier de la place informatique suisse. Pour sa part, Rudolf Schwarz, responsable de l'informatique à la Migros, a expliqué que les achats dans un magasin d'alimentation ne sont plus réalisables sans informatique. Toutes les allocutions et le débat sont disponibles (sous forme de séquences vidéo) à l'adresse <http://www.informatica08.ch/itsummit> (en allemand).

Déclaration "Pour une place informatique suisse forte":
<http://www.informatica08.ch/fr/about/index.html>

L'«école professionnelle supérieure» a 40 ans

17.9.2008

En automne 1968, la première "école professionnelle supérieure" a ouvert ses portes à Aarau avec 39 élèves. Aujourd'hui elle est considérée comme une des clés du succès dans la formation professionnelle. Chaque année on délivre plus de 10'000 certificats de maturité professionnelle en Suisse. Coup d'œil rétrospectif: <http://www.bbaktuell.ch/pdf/bba4713a.pdf> et informations dans ActualitésFPr de ces dernières années: http://www.afpr.ch/dossiers/Dossier_BMS_fr.pdf (22 pages)
